



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Enquête publique

Réfection de l'avenue des Vergers sud à Vétroz

En application de la loi cantonale sur les routes du 3 septembre 1965, des articles 39 et suivants, la Municipalité de Vétroz soumet à l'enquête publique le projet de réfection de l'avenue des Vergers sud et la construction de la liaison avec la bretelle autoroutière permettant de desservir les zones d'habitations.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier au bureau communal pendant les heures d'ouverture. Les oppositions ou observations éventuelles doivent parvenir, sous pli recommandé en deux exemplaires, à l'Administration communale, dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vétroz, le 12 janvier 2024

L'Administration communale